

LA COMMUNE DE QUIBERON

Station Classée de Tourisme de 20 000 à 40 000 habitants

RECRUTE

**2 ASVP-ATPM SAISONNIERS
(ÊTRE MAJEURS OBLIGATOIREMENT)**

La commune de Quiberon est une station balnéaire et touristique du Morbihan située au bout de la presqu'île éponyme. Bénéficiant d'un cadre de vie exceptionnel et d'une renommée historique, la commune présente une attractivité certaine conduisant à une saisonnalité, une exigence de qualité de service et des investissements importants et diversifiés structurant particulièrement l'action publique.

Sous l'autorité directe du responsable de la police municipale

Vous devrez :

Surveiller et relever des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement :

Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques ;
Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques ;
Contrôler l'application de la réglementation du stationnement ;
Relever une infraction et la qualifier ;
Établir des procès-verbaux d'infraction, y compris par le procès-verbal électronique (PVE) ;
Demander l'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement ;
Saisir les données informatiques relatives aux amendes forfaitaires.

Relever des infractions relatives au règlement sanitaire départemental :

Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages ;
Contrôler l'application de la réglementation du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental ;
Constater des infractions et verbaliser ;
Prévenir, conseiller et dissuader les usagers relativement à la propreté des voies et des espaces publics.

Assurer la prévention sur la voie publique :

Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique ;
Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte ;
Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents ;
Transmettre des informations par radio ;
Porter assistance aux personnes.

Renseigner des usagers :

Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées ;
Expliquer les règles relatives à leur champ de compétences.

Savoir être :

Rigoureux(se), ponctuel(le), assidu(e), réactif(ve) ;
Communicatif(ve), disponible, autonome avec respect de la hiérarchie ;
Respecter le code de déontologie, sens du service public, respect des libertés publiques ;
Techniques de médiation et négociation.

Poste à pourvoir du 1er juillet au 31 août 2024 inclus.

Contact : M. Benoit GICQUEL – Responsable du service de la police municipale /courriel : b.gicquel@ville-quiberon.fr

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV) à Monsieur le Maire :

par courriel à l'adresse suivante : quiberon@ville-quiberon.fr

ou à défaut par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de Ville - 7 rue de Verdun - CS 90801 - 56178 QUIBERON CEDEX

